

Introduction : aménagement territorial et protection de l'environnement

Yann Roche

Volume 22, Number 2, September 2022

Aménagement territorial et protection de l'environnement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1100936ar>

DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.38795>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Roche, Y. (2022). Introduction : aménagement territorial et protection de l'environnement. *VertigO*, 22(2), 1–3. <https://doi.org/10.4000/vertigo.38795>

© Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2022



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Introduction: Aménagement territorial et protection de l'environnement

Yann Roche

- 1 Le fait de prendre en considération l'environnement, et notamment sa protection, est de plus en plus d'actualité. Cela prend diverses formes d'implication et d'engagement et on peut affirmer avec une certaine assurance qu'il existe globalement une amélioration de la préoccupation environnementale qui peut se traduire par des actions individuelles, collectives, mais aussi et de manière croissante par une pression sur les différents paliers de gouvernement pour qu'ils intègrent systématiquement cette variable dans leurs démarches et leurs initiatives.
- 2 Ces initiatives gouvernementales, ou plus généralement des pouvoirs publics, ces derniers étant de manière croissante sensibilisés à l'environnement s'effectuent dans un large éventail de domaines et de contextes géographiques. Le présent numéro se concentre plus spécifiquement sur diverses applications en matière d'aménagement territorial en lien avec l'environnement et avec la protection de ce dernier et c'est autour de cette thématique que se déclinent les différentes contributions, à travers diverses échelles et dans des contextes géographiques variés et fort éclairants. Même s'ils sont appliqués à des réalités politiques, culturelles, légales différentes, les articles réunis ici ont pour caractéristique commune d'apporter un éclairage nouveau pouvant enrichir d'autres contextes.
- 3 Le premier article, celui de Carlier et Lajarge, propose une réflexion élargie sur les familles d'interventions auxquelles les pouvoirs publics peuvent faire appel pour concilier protection environnementale et gestion des ressources naturelles pour le développement territorial. Cette analyse, qui en établit à la fois l'intérêt et les limites, se positionne dans le contexte réglementaire français, et se concentre plus spécifiquement sur la comparaison des Parcs naturels régionaux et des Espaces naturels sensibles français et sur la nécessité d'une plus grande interaction entre eux afin

justement d'en accroître l'efficacité en tant qu'outils d'aménagement territorial à vocation environnementale.

- 4 Dans le second article, intitulé « La déforestation au prisme des terroirs villageois en situation de mosaïque forêt-savane, République Démocratique du Congo », c'est l'échelle des terroirs villageois qui est choisie par Christophe Demichelis et ses collaborateurs afin d'identifier les dynamiques de la déforestation dans ce pays d'Afrique centrale. L'équipe de recherche privilégie dans son analyse l'échelle locale et la variabilité des modes d'utilisation des terres qu'on y observe, ce qui l'amène à l'identification des points chauds de déforestation locaux actuels. Tout en soulignant les enjeux environnementaux de cette déforestation, il n'occulte pas pour autant les besoins d'un développement humain qu'il n'oppose pas à la protection du capital naturel que représente la forêt. Une perspective renforcée par l'article de Eliezer Majambu et de ses collaborateurs qui explorent quant à l'impact des initiatives de Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+) sur la gouvernance et l'aménagement territorial en République Démocratique du Congo.
- 5 L'article de Céline Lutoff et ses collaboratrices s'attache lui aussi à l'action des pouvoirs publics à ce qu'il qualifie d'échelle fine, en s'appuyant sur les observations découlant du projet franco-italien Artaclim en zone de moyenne montagne. L'objet principal de recherche est cette fois-ci la notion d'adaptation aux changements climatiques et à la manière dont cette dernière semble avoir de la difficulté à se traduire de manière concrète par des mesures d'aménagement territorial.
- 6 Abdou Razak Maman et ses co-auteurs se consacrent pour leur part à la gestion de la mobilisation des eaux souterraines pour la production agricole dans la vallée du Niger au Bénin et aux conflits qu'elle engendre. Ils orientent leur réflexion sur le rôle régalien de l'État dans la gestion de ces conflits, soulevant entre autres la question de l'efficacité de l'État et des mesures mises en oeuvre pour gérer et mitiger ces conflits. Ces mesures étant généralement incapables de réguler l'utilisation des eaux souterraines en matière d'irrigation, les auteurs font le pari que c'est le capital social qui peut contribuer efficacement à la résolution de ces dysfonctionnements récurrents de la gestion des conflits.
- 7 Quant à Hedi Rebei, il aborde la question du retour à la terre et au monde rural de certaines populations urbaines désenchantées de la révolution tunisienne du Jasmin. Il s'attache plus spécifiquement à la situation des montagnes tunisiennes et aux conséquences de la mutation rapide de leur environnement naturel depuis 2011, alors qu'elles étaient jusqu'alors gérées de manière stricte et contrôlée par l'administration forestière qui en assurait la dimension domaniale. Il souligne que la période dite de « retour à la montagne » qui a suivi la révolution du Jasmin a eu pour effet une importante dégradation environnementale, mais aussi, et de manière fort pertinente, que l'exclusion des ruraux d'un accès légal et formel à la montagne a pour effet une pression accrue sur les ressources de cette dernière, surtout dans un contexte politique instable et fragile. Ce genre de situation est d'autant plus intéressant qu'il peut être constaté de façon quasi similaire ailleurs au Maghreb, voire dans d'autres régions du monde.
- 8 L'inefficacité des pouvoirs publics à gérer des situations d'usage ou d'accès à la ressource est un thème récurrent et Alice Nikolli s'y intéresse sous un angle juridique, mais avec un regard de géographe, en prenant pour exemple le cas de la déprivatisation des rives des Lacs alpins d'Annecy et Léman. Elle constate que la résolution de la

question de la privatisation des rives de ces lacs, qui est pourtant considérée comme un problème public et fait l'objet de démarches de la part des autorités tant françaises qu'helvétiques, est marquée par une très grande inefficacité. Elle réfléchit sur les raisons pour lesquelles problèmes publics s'éternisent, sans intentionnalité de la part des acteurs publics, ce qui peut apporter un éclairage enrichissant sur la manière dont la gestion territoriale peut ainsi être mise en échec, notamment en matière environnementale. Une perspective renforcée par les travaux de Céline Perherin et Catherine Meur-Ferec qui analyse la manière dont la cartographie des aléas littoraux peut être influencée par les intérêts divergents des acteurs locaux à l'inverse des services étatiques français l'utilisant comme un outil technique d'aménagement territorial.

AUTEUR

YANN ROCHE

Professeur titulaire au département de Géographie de l'Université du Québec à Montréal, président de l'Observatoire de géopolitique de la Chaire Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatique, membre du comité de rédaction de VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement.